

NANTES, le 8 février 2018

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs  
GAF concernés



**AVENIR GAF**

Madame, Monsieur, Le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les informations concernant le prochain stage « **AVENIR GAF** » du 5 au 7 mars 2018.

Ce regroupement de trois jours a pour objectifs de continuer à travailler les éléments préparatoires vers la performance et de construire des mouvements complets en intégrant les éléments remplissant les exigences du programme compétitif.

Ce stage sera également l'occasion de renforcer l'esprit d'équipe à travers des séquences de mise en situation compétitive par sous-groupe.

Ce stage est placé sous la responsabilité technique de **Fabrice CHEVALIER**.

**HEBERGEMENT** : CREPS DE LA ROCHE SUR YON –

50 Impasse Joseph Guillemot - ☎ 02 51 37 85 72

Prévoir un duvet et nécessaire de toilette

**OUVERTURE DU STAGE** : le lundi 5 mars 2018 à 14h30

au gymnase Jean GARCETTE – Impasse CAILLE –

☎ 02 51 36 21 14

**CLOTURE DU STAGE** : le mercredi 7 mars 2018 à 16 H au gymnase.

**Intervenants** :

Fabrice CHEVALIER – Sophia ARCHAMBAUD - Gaele GUERIF -  
Delphine GARREAU - Sophie BUCQUET +1 entraîneur par club

**La liste des gymnastes** (fichier joint)

**Conditions financières :**

Cout du stage (par gymnaste/cadre club) : 135.00 €

Le Comité Régional accompagne financièrement les clubs conventionnés sur la saison par une prise en charge des frais pédagogiques et d'une partie des frais d'hébergement.

<b>Clubs Non Conventionnés</b>	<b>Clubs Conventionnés</b>
Frais d'organisation : 87.00 €	Frais d'organisation : 87.00€ - 15.00€ soit : 72.00€
Frais pédagogiques : 48.00 €	Frais pédagogiques : pris en charge par le Comité
Coût du stage : <b>135.00€</b>	Coût du stage : <b>72.00€</b>

Afin de permettre la bonne organisation du stage, merci de bien vouloir confirmer votre présence à l'aide du formulaire à renseigner en cliquant [ICI](#) **avant le 20 février** (1 formulaire par stagiaire)

Comptant sur la participation active de tous,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués

  
LUC LE ROY